



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2026

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

24/04/2026

Date d'affichage

24/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

### Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. CHANGEAT Yves, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

Mme BRUMAUD Véronique donne pouvoir à Mme LEURIDAN Corinne, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine, M. MILANI Stéphane donne pouvoir à Mme LEMAGNEN Elianne, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BRUMAUD Véronique, Mme LAMBLIN Mélie, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme VILLACAMPA Martine

Numéro interne de l'acte : DEL\_2026\_029

Objet : Création d'un poste de rédacteur territorial

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service et des missions assurées, Madame la Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi de Rédacteur territorial, pour assurer les missions de Gestionnaire RH. Ceci permettrait en outre de pouvoir nommer l'agent occupant ces fonctions dans le cadre d'une promotion interne suite à son inscription sur la liste d'aptitude correspondante.

**CECI ETANT EXPOSE,**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

### DÉCIDE

- la création à compter du 01/05/2026 d'un emploi permanent à temps complet de Rédacteur territorial ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 064-216404178-20260429-DEL\_2026\_029-DE



**PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

La Maire,

Monique TRIEP-CAPDEVILLE

*Signé MTC*